

CODIFICATION INTÉGRANT LES AMENDEMENTS QUI ONT ÉTÉ APPORTÉS LORS DES DÉLIBÉRATIONS ENTOURANT L'ADOPTION DE LA RÉOLUTION CM17 0507

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2017

MOTION DE L'OPPOSITION OFFICIELLE POUR LE MAINTIEN DE LA DALLE-PARC DANS LE PROJET DU COMPLEXE TURCOT

Attendu l'engagement du gouvernement du Québec de construire une dalle-parc au-dessus des voies de circulation routières et ferroviaires dans la partie ouest du complexe Turcot;

Attendu que la dalle-parc ne fait présentement pas partie du contrat ni des plans de reconstruction de l'échangeur Turcot;

Attendu que la dalle-parc devait permettre les déplacements à pied et à vélo, et relier la nouvelle piste de la falaise Saint-Jacques au réseau montréalais;

Attendu que la construction de la dalle-parc permettrait de rétablir les liens non seulement entre les quartiers Notre-Dame-de-Grâce et le Sud-Ouest, mais aussi avec Lachine, LaSalle et Verdun;

Attendu l'importance d'établir des liens entre l'éco-territoire de la falaise Saint-Jacques et le canal de Lachine;

Attendu la nécessité d'augmenter le verdissement aux abords de l'échangeur où circulent 300 000 véhicules par jour;

Attendu que l'aménagement d'un tel lien ne représenterait qu'environ 1 % du budget de reconstruction du complexe Turcot;

Il est proposé par M. Craig Sauvé

appuyé par M. Peter McQueen
M. Pierre Desrochers

Et résolu :

que le maire de Montréal réitère sa demande au gouvernement du Québec de respecter l'engagement qu'il a pris lors du réaménagement du complexe Turcot et de réintégrer la dalle-parc au projet.

Adopté à l'unanimité.

65.04

CODIFICATION INTÉGRANT LES AMENDEMENTS QUI ONT ÉTÉ APPORTÉS LORS DES DÉLIBÉRATIONS ENTOURANT L'ADOPTION DE LA RÉOLUTION CM17 0510

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2017

MOTION CONTRE LA POSSIBLE PRIVATISATION DES AÉROPORTS DU CANADA

Attendu que la propriété des aéroports canadiens revient au gouvernement fédéral, mais que, depuis 1992, la responsabilité en matière de gestion et de gouvernance a été confiée à des autorités locales telles que Les Aéroports de Montréal sur la base d'un contrat de bail à long terme;

Attendu que les aéroports du Canada ne reçoivent aucun fond du gouvernement fédéral, paient des loyers d'un montant substantiel et subviennent aux besoins de modernisation de leurs infrastructures ainsi qu'à leurs coûts d'exploitation par leurs propres moyens;

Attendu que, conformément à ce modèle de gouvernance, les profits ne sont pas utilisés pour payer des investisseurs privés, permettant aux autorités gérantes des aéroports d'investir chaque dollar déduit après paiement des coûts d'exploitation, soit un montant de presque 15 milliards de dollars, dans l'amélioration de nos aéroports nationaux depuis 1992;

Attendu que le Canada est reconnu dans le monde entier pour la qualité de ses infrastructures aéronautiques et la gestion de ses aéroports et s'est vu décerner nombre de récompenses pour ses bonnes pratiques en matière de design, d'innovation, de sécurité et de service à la clientèle;

Attendu que le système canadien, basé sur des sociétés sans but lucratif, reste unique en son genre et a démontré son efficacité et sa fiabilité afin de fournir au public un environnement confortable, sécuritaire et fonctionnel, tout en étant capable d'améliorer et de moderniser ses infrastructures sans avoir recours aux fonds publics;

Attendu que l'examen de la *Loi sur les transports du Canada* (Rapport Emerson) commandé par le gouvernement Harper suggérait de privatiser les aéroports canadiens via une structure de capital-actions afin d'assurer un financement par fonds propres;

Attendu que le gouvernement Trudeau a mandaté le Crédit Suisse pour évaluer le revenu qui pourrait être obtenu après vente des aéroports canadiens à des investisseurs privés;

Attendu que, alors que le budget fédéral récemment présenté ne faisait aucune mention d'une possible privatisation des aéroports, le Ministre des Finances Bill Morneau a confirmé qu'une telle politique était examinée par le gouvernement du Canada, et ce malgré l'absence totale de mention d'une mesure aussi drastique au sein du programme du parti Libéral qui avait été présenté aux électeurs lors des élections de 2015;

Attendu que le Conseil national des lignes aériennes du Canada, les principales compagnies aériennes, les présidents des conseils des aéroports de Vancouver, Calgary, Ottawa, le gouvernement d'Alberta et la Ville de Vancouver ont tous manifesté publiquement leur opposition à un tel projet de privatisation, indiquant qu'une telle politique entraînerait à terme une augmentation des coûts pour les passagers, une diminution des investissements sur le long terme dans les infrastructures et les services ainsi qu'un abandon progressif des lignes aériennes les moins rentables;

Attendu que la privatisation des aéroports ailleurs a conduit à des taxes aéroportuaires parmi les plus élevées au monde pour les passagers, a entraîné des plaintes concernant l'aspect vétuste des terminaux, un personnel insuffisant, ainsi que l'expression d'une insatisfaction généralisée parmi les consommateurs comme c'est le cas, entre autres à l'aéroport de Sydney en Australie. La Commission australienne de la concurrence et de la consommation a d'ailleurs constaté que, bien que la qualité des services ait considérablement diminué, la privatisation a néanmoins entraîné une hausse du revenu aéronautique par passager;

Il est proposé par M. Marvin Rotrand

appuyé par Mme Lorraine Pagé
M. Jeremy Searle

Et résolu :

- 1 - que le conseil municipal signifie son opposition à la possible privatisation des aéroports du Canada à l'instar du Conseil national des lignes aériennes canadiennes, d'Air Canada, de Westjet, des autorités aéroportuaires de Vancouver, Calgary et d'Ottawa, du gouvernement d'Alberta et de la Ville de Vancouver;
- 2 - qu'une copie de cette motion soit envoyée au Ministre des Transports du Canada, au Ministre des Finances du Canada ainsi qu'à tous les députés fédéraux élus sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

65.08